

Image not found or type unknown



USUCAPION bien immobilier

Par **claudy 06**, le **19/05/2019** à **16:01**

QUELQU UN QUI A ReGLER PEDANT 30 ANS LES IMPOTS D UN BIEN IMMOBLILER peut il bénéficier de l' usucapion meme si le relais a tété a été pris pris par une SCI qui occupe le terrain depuis 10 ans ? le propriétaire antérieur a-t il des droits?

[quote]

les cgu du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!

[/quote]